

Henriette MARTINEZ
Députée des Hautes-Alpes

Gap, le 7 mai 2010

Objet : Lettre pour l'emploi n° 43

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser une note de synthèse du gouvernement concernant le Plan Rebond pour l'emploi destiné à apporter des réponses concrètes aux demandeurs d'emploi en fin de droits à l'assurance chômage.

Je profite de cet envoi pour vous faire parvenir, ci-contre, le tableau des profils de demandeurs d'emploi du mois de mai 2010.

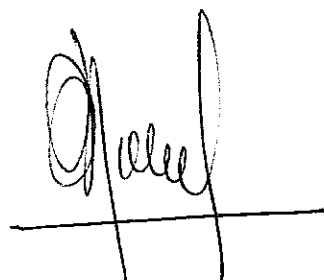
Je tiens, comme toujours, à votre disposition les CV complets des candidats susceptibles de vous intéresser (que je vous adresserai à votre demande par télécopie ou par courrier électronique) et je vous remercie de l'attention que vous portez régulièrement à l'examen de ce tableau.

Je vous rappelle qu'il est possible de recevoir la « Lettre pour l'emploi » par courrier électronique et non plus la version papier, sur simple demande auprès de mon secrétariat parlementaire au 014.92.52.38.72 ou par courrier électronique : henriette.martinez@wanadoo.fr.

Je vous informe que vous pouvez suivre mes travaux à l'Assemblée nationale et en circonscription en consultant mon site Internet quotidiennement mis à jour : www.henriette-martinez.com

Vous remerciant de l'intérêt régulier que vous portez à ma lettre pour l'emploi, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Très cordialement,



Henriette MARTINEZ

*P.J. : - tableau de Profils n°43
- note sur le Plan Rebond pour l'emploi*

PROFILS POUR L'EMPLOI

Lettre N° 43 – mai 2010

N° CV	Sexe	Age	Niveau d'études, formation ou qualification	Emploi(s) recherché(s)	Expérience	lieu	Autres informations
241	F	31	DECF Licence Administration Economique et Sociale DUT Gestions des Entreprises et Administrations	Comptable Econome Secrétaire	OUI	Sud des Hautes-Alpes	Permis B et véhicule Logiciels comptables : Isagri, Ciel Bureautique : WORD et EXCEL Anglais, Italien
242	F	56	Formation paie Mise à niveau comptabilité et informatique : B2i (Greta et Alpha) Préparation au DECS	Comptable			Permis B et véhicule Maîtrise des logiciels : Quadratus, Ciel Compta, Ciel Paie, Excel et Access Anglais, espagnol
243	F	40	BTS Bureautique et Secrétariat Baccalauréat G1 (secrétariat, langues)	Assistante de direction Secrétaire de direction	OUI	Hautes-Alpes	Permis B Logiciels : Word, Excel, OpenOffice, PCEudora, Thunderbird Anglais
244	M	24	Licence Tourisme Hôtellerie, Loisirs BTS Tourisme Animation et Gestion Touristique Locale Baccalauréat STT	Communication Evénementiel Tourisme Sport	OUI	04/05	Permis B et véhicule Logiciels : Pack Office + GITD, Dreamweaver 4.0, Internet Anglais, Espagnol
245	M	42		Ouvrier agricole Manoeuvre Ouvrier Maçon Ouvrier Polyvalent Technicien de nettoyage Assistante administrative	OUI	Hautes-Alpes	Etudie toute proposition
246	F	44	Niveau bac +2		OUI	Hautes-Alpes	Maîtrise de l'outil informatique

Le Plan Rebond pour l'emploi

LES CHIFFRES

- **345 000** : c'est le nombre de chômeurs en fin de droits auxquels le Plan Rebond pour l'emploi apporte des réponses.
- **705 M€** : c'est l'effort financier consacré à ce plan.
- **170 000** : c'est le nombre de « contrats rebond » qui seront proposés aux demandeurs d'emploi en fin de droits.

L'ESSENTIEL

- Jeudi 15 avril, **le Gouvernement et les partenaires sociaux ont conclu un accord sur un plan massif destiné à apporter des réponses concrètes aux demandeurs d'emploi en fin de droits à l'assurance chômage.**
- Issu de cet accord, le Plan Rebond pour l'emploi poursuit un objectif clair : **permettre aux demandeurs d'emploi en fin de droits de retrouver un emploi durable.** Pour cela, ce plan ambitieux s'appuie sur **deux piliers** :
 - La mise en place de **70 000 formations rémunérées** et de **170 000 contrats rebond**, pour faciliter le retour à l'emploi. Pour compléter cet effort, les régions seront sollicitées pour proposer 20 000 formations supplémentaires.
 - Une **Aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi**. Pour bénéficier de cette aide, les demandeurs d'emploi devront s'engager à suivre une formation ou à conclure un contrat aidé, **selon une logique de droits et de devoirs.**
- **Le Plan Rebond pour l'emploi représente un effort financier de 705 M€,** qui sera assuré par l'Etat et par les partenaires sociaux. Les régions seront invitées à accompagner cet effort.
- Grâce à ce plan, l'engagement pris par le Président de la République sera tenu : **aucun demandeur d'emploi en fin de droits ne sera laissé sur le bord du chemin.**

POURQUOI UN PLAN POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE DROITS ?

- **Chaque année, entre 800 000 et 850 000 demandeurs d'emploi arrivent à la fin de leurs droits à l'assurance-chômage.** Parce que la crise aggrave la situation, notre pays pourrait compter jusqu'à 1 million de demandeurs d'emploi en fin de droits en 2010.
- **Les deux tiers d'entre eux ont retrouvé un emploi ou bénéficient d'ores et déjà de la solidarité nationale** grâce à des dispositifs comme le RSA ou l'Allocation de Solidarité Spécifique. Et le Gouvernement a répondu aux inquiétudes des demandeurs d'emploi en fin de droits les plus âgés en **rétablissant cette année l'allocation équivalent-retraite.**
- Il en restait cependant 360 000 qui avaient des revenus trop élevés pour pouvoir bénéficier de la solidarité nationale. Pour eux, le Président de la République a pris un engagement clair : **aucun demandeur d'emploi en fin de droits ne sera laissé sur le bord de la route.**
- C'est pourquoi, Laurent WAUQUIEZ a engagé le 15 février une large concertation avec les partenaires sociaux, avec un objectif : apporter des réponses concrètes pour ces demandeurs d'emploi en fin de droits. **La concertation a abouti jeudi 15 avril à un accord qui apporte des solutions à 345 000 personnes.**

QUE CONTIENT CE PLAN ?

- Issu de l'accord conclu jeudi 15 avril, le Plan Rebond pour l'emploi va permettre à chaque demandeur d'emploi en fin de droits de retrouver le chemin d'un emploi durable. Pour remplir cet objectif, **Pôle Emploi va proposer deux nouveaux outils** :
 - **70 000 « formations rebond » rémunérées** : il s'agira notamment de formations en alternance ou de formations de remise à niveau dans les savoirs ou les compétences de base ;
 - **170 000 « contrats rebond »** : ces contrats aidés s'appuieront sur les dispositifs existants, comme le contrat initiative emploi ou le contrat d'accompagnement dans l'emploi.
- Pour les demandeurs d'emploi en fin de droits qui ne pourraient pas bénéficier à court terme de ces deux outils, le Gouvernement offre un filet de sécurité : **l'Aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi.** Cette aide d'un montant de **460 €** sera attribuée pour 6 mois maximum, sans conditions de ressources.
- **Mais soyons clairs : cette aide, ce n'est pas une allocation supplémentaire.**
 - **C'est une aide exceptionnelle qui répond à une situation exceptionnelle** liée à la crise sans précédent que nous traversons.
 - **Cette aide est destinée à donner un coup de pouce aux demandeurs d'emploi qui veulent vraiment s'en sortir.** Nous sommes dans une logique de droits et de devoirs : concrètement, si un demandeur d'emploi en fin de droits refuse une formation ou un contrat rebond, il ne pourra en aucun cas prétendre à l'Aide exceptionnelle pour l'emploi. La solidarité doit aider ceux qui sont dans une situation d'urgence, mais en contrepartie, ceux-ci ont le devoir de tout mettre en œuvre pour chercher à rebondir.

COMMENT CE PLAN SERA-T-IL FINANÇÉ ?

- Le Plan Rebond pour l'emploi s'appuie sur **un effort financier sans précédent de 705 M€**. L'essentiel de cet effort sera assuré pour moitié par l'Etat et pour moitié par les partenaires sociaux via l'Unedic :
 - L'Etat prendra en charge 100% du financement des contrats aidés et 50% du financement de l'Aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi ;
 - De son côté, l'Unedic financera l'autre moitié de l'Aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi tout en prenant en charge l'indemnisation des formations rémunérées ;
 - Le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels prendra en charge les frais pédagogiques des formations rémunérées dans la limite de 133 M€ ;
 - L'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) financera l'accompagnement des cadres à hauteur de 50 M€.
- Parce que les régions jouent un rôle essentiel en matière de formation, **le Gouvernement et les partenaires sociaux ont invité les conseils régionaux à apporter leur contribution** en finançant les formations de 20 000 personnes supplémentaires. Ensemble, Etat, partenaires sociaux et régions, nous pourrions ainsi remplir l'engagement pris par le Président de la République : apporter des solutions à chacun des 360 000 chômeurs en fin de droits.

Verbatim

Nicolas SARKOZY : « En tout état de cause, je veux le dire, personne ne sera laissé au bord du chemin. Depuis le début de la crise j'ai voulu que la priorité soit donnée à toutes les mesures permettant d'éviter à ceux qui connaissent des difficultés d'emploi de tomber dans l'exclusion. Cette priorité demeure. »

Christine LAGARDE : « La France s'est engagée à nouveau sur le chemin de la croissance dès le 2ème trimestre 2009. Pourtant, nous ne relâchons pas nos efforts car, en 2010, la situation de l'emploi sera le baromètre de nos résultats. »

Laurent WAUQUIEZ : « Dans ce dossier très compliqué, tout le monde a fait un bout de chemin, ce qui n'était pas gagné il y a un mois et demi. C'est un plan exceptionnel, à l'équilibre entre la vision du Gouvernement et le souhait des partenaires sociaux. »

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr